

Rapport du Service Intercommunal des Eaux de Chésereux, Grens et Eysins sur la qualité de l'eau distribuée en 2025

Nous avons distribué 266'908 m³ d'eau de boisson sur notre réseau de distribution qui s'étend sur les communes de Chésereux, Grens et Eysins. La consommation journalière moyenne des quelques 3'496 personnes résidant sur notre zone de distribution s'élève à environ 209 litres par habitant, tous usages confondus.

Qualité de l'eau potable en 2025 sur le réseau du SIECGE

Conformément à l'article 5 de l'Ordonnance fédérale sur l'eau potable et l'eau des installations de Baignade et de Douche accessibles au public (OPBD, RS 817.022.11), le SIECGE, en sa qualité de distributeur d'eau, est tenu d'informer les consommateurs au moins une fois par année au sujet de la qualité de l'eau potable.

Provenance

La plus grande part de notre eau potable provient de 3 sources situées au pied du Jura. Cette adduction, suffisante en hiver, est complétée du printemps à l'automne par de l'eau du lac, filtrée, traitée et livrée par la SAPAN (Société Anonyme pour le Pompage et l'Adduction d'eau du lac pour la région Nyonnaise).

La quantité de précipitations cumulées enregistrée en 2025 s'élève à 985 mm. Ce résultat est légèrement inférieur à la moyenne pluriannuelle de 994 mm. Nous n'avons pas connu d'épisode de sécheresse estivale. Au mois d'août, la SAPAN couvrait jusqu'à 97% des besoins en eau.

La répartition des provenances de l'eau potable était la suivante :

	Année	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Sources	%	49	56	66	51	67	68	43*
Lac Léman	%	51	44	34	49	33	32	57

**La source de la Floretta est hors service depuis janvier 2025 pour cause de travaux de réfection*

Traitement

L'eau des sources est d'excellente qualité. Afin de garantir ce niveau de qualité tout au long de l'année, l'eau des sources captée au-dessus du réservoir des Communs situé sur les hauts de Chésereux est traitée préventivement au travers d'un système de désinfection UV. C'est un processus purement physique, basé sur l'action de rayons ultraviolets (UV) qui neutralisent les microorganismes pathogènes pouvant être présents dans l'eau.

L'eau du lac est filtrée et traitée selon un procédé classique : préfiltration sur sable, ozonation, filtration finale sur charbon actif (afin de détruire et éliminer des micropolluants) et rectification du pH. Elle est ensuite légèrement chlorée pour éviter tout développement bactériologique dans le réseau de distribution.

Contrôles sanitaires

Les Services industriels de Nyon, mandatés par nos soins pour exploiter l'ensemble de notre réseau, travaillent selon le système d'assurance qualité de la SVGW (Association pour l'eau, le gaz et la chaleur). Celui-ci préconise la mise en place de mesures préventives permettant d'assurer la qualité en éliminant les risques. Une surveillance est d'autre part effectuée tout au long de l'année, avec 72 analyses chimiques et microbiologiques effectuées sur le réseau de distribution ou directement à nos sources, incluant des contrôles de l'Office de la Consommation (OFCO) du canton de Vaud.

Paramètres physico-chimiques *(ressortant de l'analyse complète dans le réseau de distribution)*

L'eau potable distribuée par le SIECGE est agréable au goût et toujours fraîche. Sa température moyenne annuelle est d'environ 12°C.

Sa minéralisation, qui fluctue au gré du mélange des ressources, est bénéfique pour la santé. Les analyses effectuées au cours de l'année montrent les valeurs suivantes :

Calcium de 66.3 à 90.1 mg Ca/l	Chlorures de 0.7 à 7.2 mg Cl/l
Magnésium de 6.5 à 15.6 mg Mg/l	Sulfates de 2.0 à 23.0 mg SO ₄ /l
Sodium de 0.5 à 8.7 mg Na/l	Nitrates de 2.5 à 5.4 mg NO ₃ /l
Potassium de 0.1 à 1.2 mg K/l	Phosphate de 0.004 à 0.005 mg PO ₄ /l
Ammonium de 0.003 à 0.005 mg NH ₄ /l	

Dureté

Alors que l'eau filtrée du lac a une dureté qualifiée de douce, celle des sources est qualifiée d'assez dure. La dureté de notre eau varie durant l'année en fonction du mélange des différentes ressources. Les analyses réalisées en 2025 montrent des valeurs qui varient entre 22.9°f et 26.6°f avec une moyenne de 24.4°f.

La dureté étant toujours inférieure à 30°f, nous ne recommandons pas l'utilisation d'un adoucisseur. Toutefois, afin d'éviter un entartrage important des conduites et installations d'eau chaude, il est recommandé de limiter la température des chauffe-eau à une valeur maximale de 60°C.

Micropolluants

La distribution de l'eau potable, considérée en tant que denrée alimentaire, répond à des lois et directives en constante évolution et toujours plus restrictives. Les campagnes d'analyse effectuées en 2025 sur nos réseaux de distribution ont démontré que les micropolluants ne sont pas présents pour le plus grand nombre, ou en quantité infime et largement en-dessous des normes légales concernant le Chlorothalonil et les PFAS**.

Nous parlons communément du Chlorothalonil. Cependant, ce sont les métabolites* issus de sa substance active qui persistent dans l'environnement, et qui sont classés comme cancérigène probable. En Suisse, étant donné la rigueur des normes relatives aux résidus de produits phytosanitaires, le risque est pris en compte et une limite de 0,1 µg/l s'applique. Tous les résultats des contrôles effectués en 2025 sur nos réseaux établissent que les teneurs des métabolites du Chlorothalonil* et des PFAS** répondent entièrement aux normes en vigueur.

Métabolites du chlorothalonil*	Perfluorés (PFAS**)
R417888 < 0.01 µg/l	PFOA+PFOS+ PFHxS+PFNA < 0.01 µg/l
R471811 < 0.03 µg/l	Perfluorés totaux < 0.01 µg/l
SYN507900 < 0.01 µg/l	

*Métabolites du chlorothalonil : Produits de décomposition ou de dégradation (sous l'action de différents processus environnementaux) du chlorothalonil qui est une substance active de produits phytosanitaires ayant un effet fongicide. Ces métabolites n'ont pas forcément les mêmes propriétés physico-chimiques (solubilité dans l'eau, mobilité dans le sol) que la substance active. Dans le cas du chlorothalonil, la substance active est très peu encline à se faire entraîner par les eaux de ruissellement et à se retrouver dans les ressources en eau potable, contrairement à certains de ses métabolites.

**PFAS : Les substances per- et polyfluoroalkylées (per- and polyfluoroalkyl substances, PFAS) sont un groupe de produits chimiques issus de l'industrie, difficilement dégradables et présentes dans l'environnement.

1,2,4 Triazole

Le 26 septembre 2025, les Cantons de Vaud, Genève et Valais ont publiés conjointement un communiqué de presse faisant état de la détection dans le lac Léman d'une substance chimique appelée 1,2,4-Triazole, à des concentrations dépassant la valeur légale fixée par la Confédération, qui est de 0,1 µg/L.

Il est à noter que l'analyse de risques effectuée par le Swiss Centre for Applied Human Toxicology (SCAHT), conclut que les concentrations actuellement observées dans l'eau distribuée ne présentent pas de risque pour la santé des consommateurs. En conséquence, aucune recommandation particulière de consommation n'est requise, y compris pour les groupes de populations vulnérables (nourrissons, enfants et femmes enceintes). L'eau distribuée peut donc continuer à être consommée en toute sécurité.

Le 1,2,4-Triazole a donc été introduit dans notre programme d'analyses annuel. La SAPAN participe à un groupe de travail réunissant plusieurs distributeurs de Suisse Romande, pour détecter la meilleure technologie de traitement dans le but de respecter la limite règlementaire ; des essais en laboratoire sont en cours. Il est à considérer qu'il faudra plusieurs années et des investissements conséquents pour mettre en place de nouvelles filières de traitement des eaux. En parallèle le SIECGE poursuit ses efforts pour renforcer ses apports en eau potable, notamment grâce aux travaux conséquents qui ont été menés depuis janvier 2025 dans la zone de captage de la Florettaz. Cette réalisation qui sera mise en service au printemps 2026, permettra d'augmenter substantiellement les ressources naturelles et limiter la provenance d'eau traitée du lac.

<https://www.vd.ch/environnement/eaux/eau-potable/124-triazole-dans-leau-potable>